

REGARDS SUR THÉDING

Bulletin municipal de la ville de Théding / n°11 / ÉTÉ 2019



LA CLÉ DES CHAMPS

**Inauguration du nouveau
groupe scolaire**



Le premier semestre est passé... Avec lui, c'est une année scolaire qui s'achève. Déjà, il faut penser à la rentrée de septembre. On se désole du temps qui passe, des jours et des années qui défilent et qui nous ramènent inlassablement à notre condition d'être humain soumis au cycle de la vie. Alors, pour ne pas avoir à le regretter plus tard, on se dit qu'il faut « profiter », profiter de chaque instant, jouir des bons moments présents, profiter de la santé qui nous permet de satisfaire notre besoin de biens matériels, besoin de sensations, besoin de confort, de loisirs.... Parfois, on se dit qu'on a besoin de se sentir utile, et on s'engage dans des mouvements associatifs, caritatifs, et, si on se méfie encore de l'homme, on voudrait s'engager pour la sauvegarde de la planète.

À Thédning, ce printemps a été marqué par l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit et par la fin des travaux d'aménagement du groupe scolaire « la Clé des Champs ». Le chemin rural qui prolonge la rue de la Grotte a été entièrement réaménagé, de manière à rétablir son caractère carrossable et surtout, de manière à limiter les inondations en aval, à la hauteur du cimetière. Le trottoir de la Route de Forbach est programmé pour le deuxième semestre. Initialement prévu pour 2018, ce projet a été repoussé à 2019 à la suite du refus de la subvention départementale de 30 %. Nous sommes dans l'attente de la réponse du Département de la Moselle. Quelle que soit sa réponse, les travaux seront entrepris. À la cité, la vente de l'ancien Intermarché est actée. Les informations dont nous disposons laissent penser que le local abritera de la distribution, sans autres précisions. La rénovation des espaces publics du quartier Logi-Est est entrée dans la phase des études, en concertation avec tous les partenaires. Au quartier Allmend, la rénovation de l'éclairage public se



poursuit, avec le remplacement des candélabres de deux clos supplémentaires. La réhabilitation de l'immeuble collectif au 18 Clos des Chênes s'éternise : les compagnies d'assurances (dommage ouvrage, décennale et assurance des propriétaires) se rejettent la responsabilité de la remise en état, et à chaque fois, les tribunaux sont saisis. En ce qui concerne les ordures ménagères, la communauté d'agglomération poursuit sa phase d'essais, pour que chacun puisse disposer d'une facture à blanc à l'automne, dans le cadre d'une facturation incitative plus juste.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances, à toutes et à tous, et une bonne lecture de notre « Regard sur Thédning ».

Jean-Paul Hilpert
Maire de Thédning

L'INFO EN +

Le défibrillateur déplacé à côté du foyer socioculturel

Le défibrillateur installé précédemment dans le SAS de l'ancien Crédit Mutuel, rue Principale, agence fermée depuis fin 2018, prendra place à l'extérieur du foyer socioculturel. Pour ce faire, une installation spécifique électrique a été réalisée et un boîtier spécifique extérieur chauffé sera installé.



Inauguration du nouveau groupe scolaire « La Clef des Champs »



Nombreuses furent les personnalités à avoir répondu présent à l'invitation de la municipalité pour l'inauguration du nouveau groupe scolaire le 5 juin dernier. On notait la présence des principaux cofinanceurs de l'école et de l'accueil périscolaire : Constant Kieffer, conseiller départemental qui représentait le Département de la Moselle, Laurent Kalinowski, président de la communauté d'agglomération de Forbach-Porte de France, François Dib, sous-directeur de l'action sociale de la caisse d'allocation familiale de Metz, Béatrice Hoarau, secrétaire générale de la sous-préfecture de Forbach, du collaborateur de Christophe Arend, Député de la 6^e circonscription de la Moselle retenu par d'autres obligations, de la directrice Joëlle

Karas, de ses collègues enseignants, de nombreux maires de l'arrondissement ainsi que plusieurs conseillers municipaux, de représentants de la vie associative et de la population. Après avoir coupé le ruban, le maire procéda à la visite de l'ensemble des locaux, dont les nouvelles salles équipées de tableaux numériques depuis l'ouverture en décembre 2018. Dans son discours, le maire est revenu sur l'historique de ce projet, entre négociations,





acquisitions foncières et formalités, qui aura mis près de 18 ans à voir le jour.

« Une école moderne respectueuse de l'environnement »

Cette nouvelle école rattachée à l'école maternelle est dotée de 8 salles de classe et a été mise en service quelques jours avant les fêtes de Noël 2018. Il aura ainsi fallu pas moins de 3 mandats municipaux pour finaliser l'ensemble du groupe scolaire dont près de 14 mois pour cette tranche école élémentaire et périscolaire. Comme le soulignait le maire, les anciens locaux situés au 34 de la rue Principale n'étaient plus adaptés ni aux élèves, ni aux enseignants. Avec un flux de près de 9 000 véhicules par jour dans la rue Principale, la sécurité des occupants n'était plus assurée. Chauffés pour partie électriquement et pour une autre partie au gaz, les locaux datant de 1906 pour la partie avant du bâtiment et 1986 pour la partie arrière «Algeco», la facture énergétique était trop importante. Il fallait donc au plus vite quitter ces locaux vétustes pour un nouveau bâtiment aux normes RT 2012 doté d'une enveloppe extérieure en

bois avec isolation intérieure en ouate de cellulose soufflée et avec une isolation extérieure en laine de bois, ventilation double flux, orientation plein sud pour bénéficier des calories gratuites du soleil, avec en contrepartie une installation de brise-soleil, des revêtements de sols et peintures sans composés organiques volatiles pour une meilleure

qualité de l'air. Pour Constant Kieffer, « c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur une école moderne respectueuse de l'environnement d'où la volonté pour le Département d'investir au profit de la jeunesse ». Après que l'ensemble des cofinanceurs aient pris la parole, tous ont été conviés au pot de l'amitié servi sous le préau de l'école maternelle.



L'école élémentaire en chiffres

Date d'ouverture de chantier de l'école : 25 septembre 2017

Réception des travaux : 15 janvier 2019

Surface des locaux : 757,47 m² (intérieur) auquel il faut rajouter les 2 salles de classe (Macron) de 114,61 m² de surface intérieure.

Surface totale école maternelle et élémentaire y compris périscolaire : 2 031,25 m² pour l'ensemble du groupe scolaire.

Maître d'œuvre : WMG Architecte de Sarralbe assisté par des bureaux d'études Setec, Sibeo et Venathec.

Contrôle technique assuré par l'Apave de Saint-Avold et la mission SPS par l'Apave de Freyming-Merlebach.

Nombre d'entreprises : 13 - Nombres de lots : 13 - Nombres d'entreprises : 11 (deux entreprises se répartissant chacune deux lots).

Coût du projet HT hors mobilier et divers : 1 926 201 €

Dont :

- 1 669 812 € pour l'école de 8 classes et périscolaire ;
- 10 450 € pour l'assistance Matec ;
- 146 285 € pour la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études ;
- 14 655 € pour les études techniques et les missions diverses ;
- 41 947 € pour les tableaux numériques et l'abri à vélos ;
- 20 439 € pour les raccordements divers et autres ;

Subventions diverses :

- 394 659 € AMITER (Département de la Moselle) ;
- 366 790 € DETR 2017-2018 ;
- 64 050 € de Fonds de soutien à l'investissement local ;
- 182 798 € de la CAF de la Moselle pour la partie périscolaire ;
- 100 000 € de la CA de Forbach-Porte de France (fonds de concours) ;
- 550 000 € d'un prêt auprès du Crédit Mutuel.

Total subvention escomptée : 1 108 297 €, au regard du plan de financement initial subventionnement de 56,23 %.



La fresque achevée



Doris Lauer, auteur illustratrice de Thédine et Philippe Degott de Sarreguemines sont à l'origine de la peinture décorative d'environ 16m² « Juliette dans la salle de classe », dessinée sur le grand mur de l'entrée de l'école maternelle. Ce dessin, découvert le jour de l'inauguration par les nombreux invités, a été réalisé en peinture polychrome acrylique avec une pose d'un vernis satiné de protection. Son coût a été de 4 160 € net.

PARKING

Extension et finalisation

Les travaux de finalisation du parking sont achevés depuis fin mai. C'est l'entreprise Maeva en charge du lot VRD qui les a terminés. Ils avaient fait l'objet d'un avenant supplémentaire. En effet, il a été nécessaire de redéfinir l'accès et l'espace nécessaire au bus assurant le transport scolaire afin de prendre en compte la situation actuelle (deux écoles sur le même site).



ENTRÉE DES ÉCOLIERS

Elle diffère pour les deux établissements

En effet, si les élèves de l'école maternelle entrent comme toujours par l'entrée principale, ceux de l'école élémentaire rentrent, quant à eux, par la cour en passant par l'arrière du bâtiment.



Deux stades au total

La société SATD de Rust a posé courant avril le second city-stade. Démonté au quartier Sud de Thédning et stocké provisoirement dans un local situé à côté de la mairie, il est désormais opérationnel. Le remontage, les rehausseurs et le nouveau filet ont coûté 14 576,88 € TTC.



BARRIÈRE - VIDÉOSURVEILLANCE - ABRI À VÉLOS

En bref



Depuis la fin des travaux, la nouvelle vidéosurveillance est opérationnelle. C'est l'entreprise Starck et plus principalement la société SB Conception de Diebling (sous-traitant) qui ont fourni et posé l'ensemble des 18 caméras. Ce site est donc désormais sous surveillance. Cela n'empêche pas quelques groupes de jeunes de s'installer sur place pour squatter ça et là et parfois pour d'autres occupations que la pratique du sport. C'est pour cette raison notamment qu'il a été décidé d'équiper le site d'une barrière télécommandée à distance afin que le site soit inaccessible aux véhicules hors des horaires scolaires et notamment les week-ends. Le coût des travaux comprenant les travaux électriques, la réalisation du fût et la fourniture et pose de la barrière seront de 12 769 €. Rappelons que ce site est interdit à

toute personne et tout véhicule en dehors des horaires scolaires sauf aux personnes autorisées.

Vous avez remarqué ou remarquerez sûrement qu'un nouveau type de mobilier urbain a fait depuis peu l'apparition sur le site. Il s'agit d'un abri à vélos que le conseil municipal a décidé d'acquérir. D'un coût de 7 232 € TTC, il s'intègre parfaitement dans le site.

Enfin concernant le nettoyage des locaux, c'est la société Caronet qui a remporté le marché annuel. En 2020, dans le cadre du regroupement des marchés, la consultation entrera dans le giron de la communauté d'agglomération de Forbach-Porte de France.





Concours des maisons fleuries 2018

Village :

- 1^{er} prix : Jacques Grujic - bon d'achat de 80 €.
- 2^e prix : Étienne Weber - bon d'achat de 70 €.
- 3^e prix : Serge Golembecki - bon d'achat de 60 €.
- 4^e prix : Héléna Koleska - bon d'achat de 50 €.

Quartier Allmend :

- 1^{er} prix : François Beckrich - bon d'achat de 80 €.
- 2^e prix : Edmond Grzeskowiak - bon d'achat de 70 €.
- 3^e prix : Alain Bernard - bon d'achat de 60 €.

Quartier Sud :

- 1^{er} prix : Casimir Dziki - bon d'achat de 80 €.
- 2^e prix : Sabine Beck - bon d'achat de 70 €.
- 3^e prix : Héra Pastuszek - bon d'achat de 60 €.

Prix d'excellence : Patrice Thiel - bon d'achat de 90 €.



Prix d'excellence : Patrice Thiel



Village 1^{er} prix : Jacques Grujic



Village 2^e prix : Étienne Weber



Village 3^e prix : Serge Golembecki



Village 4^e prix : Héléna Koleska



Quartier Allmend 1^{er} prix : François Beckrich



Quartier Allmend 2^e prix : Edmond Grzeskowiak



Quartier Allmend 3^e prix : Alain Bernard



Quartier Sud 1^{er} prix : Casimir Dziki



Quartier Sud 2^e prix : Sabine Beck



Quartier Sud 3^e prix : Héra Pastuszek

VILLES ET VILLAGES FLEURIS ET CONCOURS MAISONS FLEURIES

La commune candidate à la deuxième fleur

La commune a posé sa candidature en vue d'obtenir sa seconde fleur dans le cadre du concours «Villes et Villages Fleuris». La municipalité, avec la contribution

des services technique et administratif, a conçu un «book» qui servira aux nouveaux membres du jury, qui serpentera le village le 15 juillet 2019.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Des bénévoles toujours assidus

Comme chaque année, le nettoyage de Printemps a eu lieu le 23 mars dernier. Toutes les bonnes volontés ont participé à ce rendez-vous biennuel pour sillonner l'agglomération et ramasser les différents objets et divers, liés aux incivilités de certains. La commune s'engagera d'ailleurs à porter plainte en cas de dépôt illégitime, les personnes concernées seront poursuivies.



FOYER SOCIOCULTUREL

La cérémonie des vœux du maire



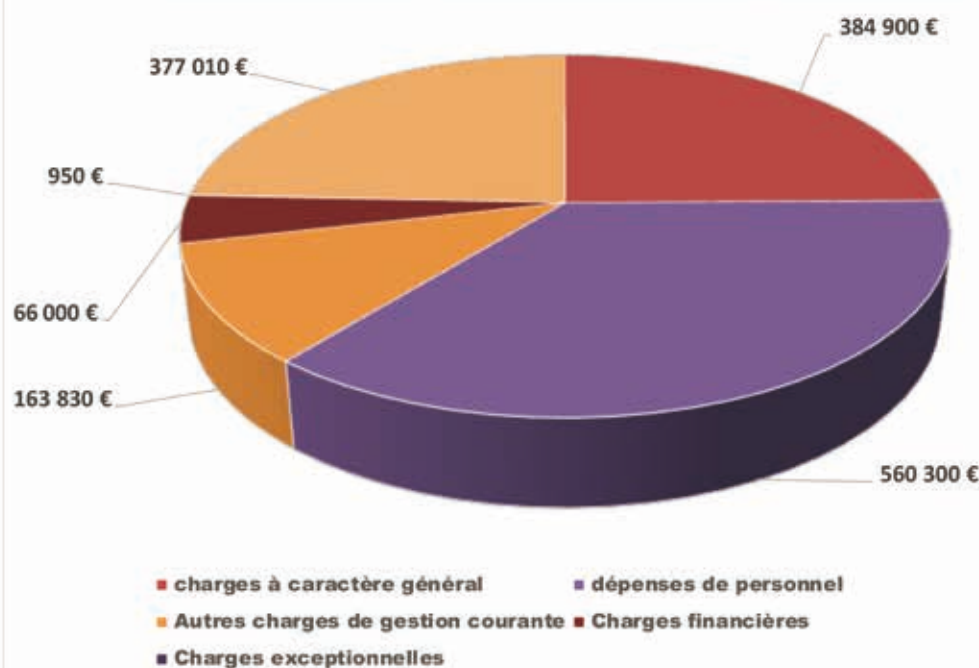
Comme à l'accoutumée, le foyer socioculturel, situé rue de la paix, qui a prêté son cadre pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. C'est à Sylvain Mayer, directeur général des services qu'il revint de définir le programme de cette soirée. Après avoir retracé les moments forts de la vie des services municipaux, ce fut à François Saling de dérouler la rétrospective des travaux et aménagements réalisés en 2018. Le maire clôtura ces interventions pour faire le point sur les travaux de l'école (finalisés à ce jour) et de rappeler les travaux à venir. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur Doris Lauer, illustratrice et auteure de livres pour enfants, qui a reçu la médaille de la Ville. Elle est également à l'origine de la fresque dont il est fait écho dans ce bulletin.



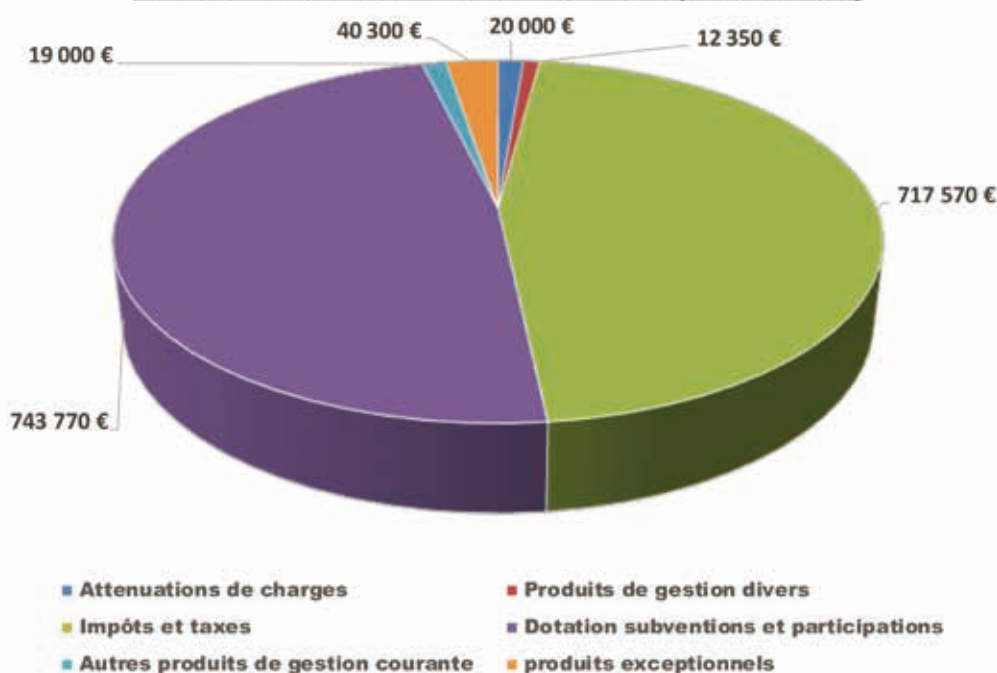
Le conseil municipal a voté le 11 avril dernier

Celui-ci s'équilibre en recettes comme en dépenses à 1 552 990 €. En section d'investissement, il s'équilibre à 1 852 000 € soit 3 405 000 € avec les restes à réaliser dont les principales dépenses relatives à la finalisation du nouveau groupe scolaire. L'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2018 est de 358 028,93 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 (PREVISIONS)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 (PREVISIONS)



Kévin Klöckner récompensé



Le Crédit Mutuel organise depuis trois ans les trophées de l'Apprenti en vue d'encourager et de récompenser les jeunes qui choisissent les filières professionnelles. Le but est de mettre en avant le mérite des jeunes. Dans ce cadre-là, le CFA de Courcelles a proposé 9 candidatures dont 2 ont été retenues, notamment celle de Kévin Klöckner, en CAPa JP 1^{ère} année, qui exerce un stage en alternance à Thédning depuis août 2018. Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 22 mai dernier, Kévin Klöckner a été distingué et s'est vu récompensé. Cette manifestation s'est passée au cinéma Union d'Ars-sur-Moselle en présence de Jean Pauline, président de la commission Jeunes du District de Metz, M. Chevallier du lycée agricole de Courcelles-Chaussy et de l'adjoint en charge du service technique Fabrice Damilo.

ASBH

Un vif succès

Cette année, les enfants se sont investis dans différents projets tels que le droit des enfants, le développement durable, la mise en place d'un jardin pédagogique et d'ateliers sciences, de repas à thème (carnaval, Pâques...). Parmi ces projets, nous avons mis en place une activité danse, tous les mardis, sous la houlette des animatrices de l'ASBH ainsi que de l'intervenante danse. Ce projet s'est finalisé par un spectacle à la fin de l'année en partenariat avec l'école de Thédning et l'association les « P'tits bouts » de Thédning lors d'une après-midi conviviale. Les accueils de loisirs ont également remporté un vif succès auprès des habitants de par la diversité des plannings et des sorties ainsi que de l'accueil des membres de l'équipe de l'ASBH. Nous avons affiché complet toutes les semaines.

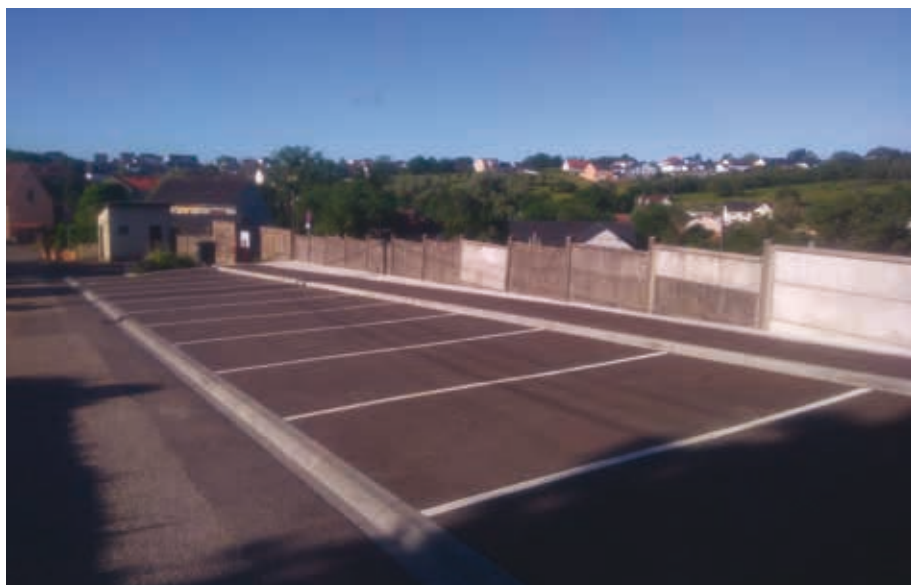


Rappel des règles de civisme

- Nettoyage des trottoirs : en été comme hiver, est à la charge des riverains.
- Aucun stationnement de voiture sur un trottoir ne doit empêcher la circulation des piétons.
- Feux de végétaux : la taille des haies et des arbres fruitiers sont considérés comme des déchets ménagers assimilés dont l'incinération est interdite par arrêté préfectoral.
- Déjections canines : il importe aux propriétaires de chiens d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés les matières fécales de leur animal sur la voie publique.
- Brûler des matières polluantes (pneu, huile, plastique) est considéré comme un délit.
- Bruits gênants : ils sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Les travaux sont terminés



Les travaux de la partie haute rue de la Grotte menant au Château d'Eau sont maintenant terminés. C'est l'entreprise TP Klein de Diebling qui avait été retenue pour ces derniers. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux et de l'incidence des eaux pluviales, des travaux supplémentaires ont été nécessaires. Initialement prévu à hauteur de 58 181,40 € TTC, le montant final sera de 60 419,40 €. Rappelons que ces travaux bénéficieront d'un remboursement de la TVA soit 10 069,90 € auquel se rajoutera la participation de la CAFPF de Forbach à hauteur de 12 121 €. Le reste à charge sera donc de 38 228,50 €.

ROUTE DE FORBACH « SCHLÜSSELBERG »

Construction d'un trottoir

Le conseil municipal a reconduit en 2019 sa demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux de construction d'un trottoir route de Forbach « Schlüsselberg ». Pour des travaux estimés à 125 486 € HT, la subvention escomptée est de 30 000 € (le montant HT des travaux étant limité à 100 000 €). Ce dossier présenté une première fois en 2018 n'avait pas été retenu au titre des amendes de police. La réponse à notre demande de subvention devrait nous être notifiée mi-juillet. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la commune pourra lancer l'appel d'offres et, à son issue, retenir l'entreprise mieux-disante. Les travaux, quant à eux, pourraient débuter au mieux, sauf imprévus (aléas climatiques etc.) en octobre prochain. Rappelons que, s'agissant d'une route départementale, des formalités administratives seront nécessaires.

QUARTIER SUD PARTIE LOGI-EST

Des travaux de topographie

Le conseil municipal a chargé le bureau d'études ADL de Woustwiller des travaux de topographie et de réalisation d'un APS (avant-projet sommaire). Plusieurs réunions auront lieu en mairie avec le bailleur au cours du dernier trimestre 2019.



Une révision allégée et une modification

Le conseil municipal a délibéré en vue de la deuxième révision du PLU pour permettre à la commune de réaliser l'appentis derrière l'atelier communal. Un arrêté municipal porte quant à lui sur une 5^e modification du PLU. Celle-ci concerne la création d'une zone UBc pour le terrain d'assiette de l'ancien Intermarché. Le commissaire enquêteur n'ayant pas été désigné par le tribunal administratif de Strasbourg, la date de l'enquête publique ne peut pas encore être communiquée.

QUARTIER ALLMEND

Renouvellement de l'éclairage public

Deux clos situés dans le Quartier Allmend vont faire l'objet d'un renouvellement de l'éclairage public. À cet effet, trois entreprises d'électricité ont été contactées pour la réalisation de ces travaux. Le résultat de la consultation sera connu au cours du 4^e trimestre 2019. Dans tous les cas, le nouvel éclairage public devra être opérationnel d'ici fin septembre 2019.

FOYER SOCIOCULTUREL

Divers travaux programmés



Une demande de subvention au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) a été déposée en préfecture de la Moselle. Ces travaux, estimés à 210 855 € HT, devraient être subventionnés à hauteur de 40 %, soit une dotation de 84 342 €. Au programme, la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (partie extérieure et les toilettes), la mission du maître d'œuvre et les missions complémentaires soit le contrôle technique, la mission SPS et le diagnostic amiante.

RUE DES CHAMPS

L'araignée au travail

L'araignée de la société Holtzinger en train de débroussailler le fonds du bassin d'orage rue des Champs.



Naissances

- 18 janvier Adaline Varoqui, fille de Jean-Marc Varoqui et Yolaine Oswald
- 12 mars Nida Sögüt, fille de Resül Sögüt et Hazime Kaya
- 29 mars Tiago Zambito-Marsala, fils de Vincent Zambito-Marsala et Ifrikia Nechadi

Mariages

- 25 mai Mirko Piovani et Émilie D'Amico
- 15 juin Pierre Zapp et Camille Hay

Décès

- 5 janvier Zebida Taiar veuve Nemmour
- 7 janvier Yildiz Özel épouse Özel
- 26 janvier José Nieto Talavera
- 19 février Nicole Yvette Marie Caspar veuve Formery
- 18 mars Maria Liberata Ricci séparée Di Camillo
- 18 mars Rosa Zizi
- 9 mai Miloud Amrani
- 23 mai Marie Louise Thérèse Dupuy veuve Walster
- 3 mai Bernadette Karin Falinski épouse Darkaoui
- 16 juin Yvette Renée Angot veuve Adam
- 1^{er} juillet Ibrahim Sayar

PÉRIPLE

En route vers Compostelle !

En 2018, René Grimmer et François Saling, de Thédning, et Marcel Haag, de Folkling, s'étaient lancés sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle entre Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et Figeac (Lot). Cette année, du 22 mai au 6 juin dernier, ils ont remis le couvert depuis Figeac et Eauze (Gers), en passant par le pont Valentré de Cahors (photo). Ils ont ainsi parcouru 600 km au total !



Noces 50 ans de mariage



Henri Kuster et Angèle se sont mariés le 11 avril 1969 à Folkling.



Gilbert Muller et Vivianne se sont mariés le 17 mai 1969 à Thédning.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2 474 habitants recensés

Le recensement de la population a donné le résultat suivant :

- Nombre d'habitants total hors résidences secondaires et étudiants : 2 474 dont 1 328 pour le village, 303 pour quartier Allmend, 382 pour le Quartier Sud et 461 pour la partie FMC et la rue du Buchwald.
- 120 logements ont été déclarés vacants en 2019 contre 36 en 2004 et 111 en 2014.

KERMESSE DE LA CLEF DES CHAMPS

Première édition !

La première édition de la kermesse du groupe scolaire « La Clef des Champs », qui s'est déroulée le 21 juin, a remporté un vif succès. Au programme, château gonflable, maquillage pour enfants suivis d'un spectacle organisé par les écoles primaire

et maternelle puis celui organisé par l'ASBH. La remise de 26 calculettes pour les élèves du cours moyen 2^e année offertes par l'association « Les p'tits bouts » ainsi qu'une barbecue et une tombola ont clôturé cette après-midi.



Vos questions – nos réponses



L'aire de jeux à la cité subit régulièrement des dégradations, particulièrement de la part des adolescents. Ils font du bruit et cela gêne les riverains. Que peut faire la commune ?

Force est de constater que c'est la vérité. Cette aire de jeux coûte cher à entretenir et malgré le fait que les équipements sont destinés aux moins de 11 ans, les grands s'y retrouvent souvent, pour écouter de la musique, s'amuser sur les agrès et jeter les papiers au sol. Mais cette aire de jeux a du succès. Elle est très fréquentée par les mamans et leurs enfants et elle est bien située au centre du quartier. Elle est clôturée pour plus de sécurité. Cette aire de jeux doit être gérée par les utilisateurs, et en cas de problème, il faut en informer la commune qui rappellera les règles de civisme.

La commune a installé deux city-stades aux abords du nouveau groupe scolaire. Cela attire aussi des jeunes en motocross ou en quads avec leurs nuisances sonores. Que comptez-vous faire ?

En plus de l'apposition de panneaux d'interdiction pour les

véhicules à moteur, la commune va faire installer un tourniquet en bout de piste cyclable, à la place de la barrière actuelle. Pour l'accès au parking par la route, une barrière sera installée à la fin de l'été, pour y interdire tous les véhicules à moteur.

L'entretien des espaces verts communaux semble moins régulier que par le passé. Y a-t-il une raison ?

Il est vrai que le service technique connaît des difficultés actuellement. L'ancien chef de service a pris sa retraite, et n'a pas encore été remplacé. De plus, celui qui le remplace est en arrêt-maladie jusqu'à fin août. La commune a essayé de pallier ces absences par deux agents temporaires, et l'appui ponctuel de prestataires extérieurs a été demandé. Ces perturbations interviennent au mauvais moment puisque la commune tente d'obtenir la deuxième fleur dans le cadre du concours de villes et villages fleuris. Il faut rappeler que dans les critères retenus, la participation des riverains est encouragée et rapporte des points. Nous lançons un appel pour que tous ceux qui disposent d'un espace vert ou fleuri à proximité de leur habitation participent à l'arrosage et au désherbage. C'est un geste citoyen qui fonctionne bien à Guenviller, alors pourquoi pas à Thédning ?

Juillet

Du 15 juillet au 9 août – Centre aéré organisé par l'ASBH et l'ALSH.

27 et 28 juillet – Semi-rapide, semi-nocturne au foyer et Alti-Bihn organisés par le Club de Scrabble.

Août

11 août – Thédingeois de l'été 2019 TH2 au foyer organisés par le Club de Scrabble.

18 août – Tournois à la Maison de Quartier organisés par 4 As.

Du 24 au 25 août – Thédingeois de l'été 2019 TH3 au foyer organisés par le Club de Scrabble.

Septembre

21 septembre – Nettoyage d'automne organisé par la commune

Octobre

6 octobre – Fête à la Maison de Quartier organisée par L'amitié au fil des ans.

20 octobre – Repas des aînés au foyer organisé par la commune.

Du 21 au 25 septembre – Centre aéré organisé par l'ASBH et l'ALSH.

31 octobre – Soirée Halloween au foyer organisée par Les P'Tits Bouts.

Novembre

11 novembre – Commémoration du 11 novembre organisée par la commune.

Décembre

1^{er} décembre – Banquet annuel au foyer organisé par la Société des Pensionnés.

31 décembre – Soirée de la Saint-Sylvestre organisée par L'amitié au fil des ans.

DÉGRADATION DU MATÉRIEL PUBLIC

Notre commune n'est pas épargnée

Notre commune n'est pas épargnée en matière d'incivilités et de dégradation du matériel public, plus principalement en ce qui concerne les aires de jeux et autres ateliers pour sportifs. Pour preuve, cette photo prise dans la forêt du Forst et qui corrobore ce constat. Pour la joie des joggeurs, runners et autres sportifs, le parcours de santé avait été entièrement réhabilité en 2018 pour un coût non négligeable estimé à 2 703,60 €. À l'entrée du parcours, la commune avait même fait installer un panneau qui reprend l'ensemble des ateliers possibles. Moins d'un an après, le constat est flagrant. Le panneau réalisé par la société SATD a été en partie dégradé (cf. photo). Personne ne comprend cette attitude qu'ont certains à dégrader les éléments mis gracieusement à leur disposition. Rappelons à cet effet, que depuis 2011, la commune a

dépensé près de 20 528 € rien qu'en maintenance des aires de jeux en termes de réparations, de vérifications et de contrats. Une somme qui fait réfléchir notamment si l'on fait la conversion en francs (134 654 Frs).



LA CANICULE PEUT METTRE EN DANGER VOTRE SANTE, FAITES VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE



Rappel des règles élémentaires

- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone (obligatoire) :

ou les coordonnées d'un membre de votre famille que l'on peut joindre

Nom-Prénom :

Adresse :

N° téléphone :

Je suis une :

- ☐ personne de + de 65 ans
- ☐ personne de + de 60 ans et reconnue inapte au travail
- ☐ personne adulte handicapée

qui souhaite figurer dans le **registre de dispositif de veille et d'alerte en cas de canicule***

et qui souhaite être contacté(e) par la municipalité* :

- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ 1 fois par jour
- ☐ 2 fois par semaine

afin de vous informer de mon état de santé.

Fait à Théding, le

Signature

* mettre une croix
dans la case correspondante



MAIRIE

63, rue Principale 57450 Théding
Tél. : 03 87 89 20 01 | Fax : 03 87 90 86 51